D@N

Laboratoire de droit d
et nouvelles tec

MME MURIELLE CHAGNY

PROFESSEUR(E) DES UNIVERSITES
Professeur des Universités en droit privé à la Faculté de droit et science politique de l' Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE) Directrice du master 2 de Droit de la concurrence et des contrats (UVSQ- Paris-Saclay)
Université Versailles St-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science politique > Département de droit privé >

Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE)

Coordonnées

ADRESSE MAIL	murielle.chagny@uvsq.fr

Discipline(s)

Droit Privé

Discipline(s) enseignée(s)

Droit des contrats d'affaires
Droit commun du contrat
Droit europeen et francais des pratiques commerciales deloyales
Droit francais et europeen de la concurrence
Droit de la concurrence applique aux contrats
Droit de la concurrence applique au numerique

Thèmes de recherche

Domaines

Droit et contentieux de la concurrence
Droit du marché
Droit commun des contrats et de la responsabilite civile
Droit de la distribution

Principales thématiques

Droit commun et droits speciaux
Droit et économie
Droit de la concurrence et numérique
Pratiques anticoncurrentielles et pratiques commerciales déloyales
Droit du marché et droit commun des obligations
Droit de l'Union européenne et droit interne

Animation de l'axe de recherche "Concurrence, contrats, compliance et marché" avec Marie-Emma Boursier et Hakim Hadj-Aïssa

Activités / CV

Fonctions actuelles

- Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)
- Directrice du master 2 de Droit de la concurrence et des contrats (UVSQ-Paris-Saclay, n° 1 de la catégorie Droit de la concurrence-Droit économique au classement Eduniversal
- Membre du Conseil d'administration de l'Universite de Paris-Saclay

Titres universitaires

- 2003 : Agrégation de droit privé et sciences criminelles
- 2002 : Doctorat en droit, Mention très honorables avec les félicitations du jury. Thèse de l'université de Paris I, soutenue sous la direction du Pr. J. Ghestin : «Droit de la concurrence et droit commun des obligations» (prix G. Ripert ; publiée à la nouvelle Bibliothèque des thèses des éditions Dalloz)

Principales autres activités scientifiques et expertises juridiques

- Membre de la Commission d’examen des pratiques commerciales
- Présidente de l’Association Française d’études de la concurrence
- Vice-Présidente de la Ligue internationale de droit de la concurrence
- Directrice scientifique du Lamy de Droit économique et du dictionnaire de Droit de la concurrence